

Candidature de l'APRIL au Conseil d'Orientation du Forum des Droits sur l'Internet

(collège des utilisateurs)

Représentée par Christophe Espern

Motivations

L'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre (APRIL) présente aujourd'hui sa candidature à l'élection au Conseil d'orientation du Forum des Droits sur l'Internet, dont l'APRIL est membre depuis mai 2004.

Pionnière du logiciel libre en France, l'APRIL est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

L'APRIL a participé à différents groupes de travail comme par exemple celui sur l'archivage électronique ou l'accès public à Internet. L'APRIL a également contribué aux réflexions sur la carte d'identité électronique et aux débats sur le P2P. L'APRIL a activement contribué à la concertation des acteurs et à l'information du public sur les enjeux juridiques.

Le projet de loi relatif au droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) a montré l'importance cruciale d'une double compétence, juridique et technique, pour aborder les enjeux du droit sur Internet. L'association a pu apporter au FDI cette expertise unique dans le monde du logiciel libre.

L'APRIL pense que ses compétences peuvent enrichir le champ des savoirs des membres du Conseil d'orientation. L'APRIL peut également apporter son expérience en matière de contacts multiples vis à vis des institutions et des politiques.

L'APRIL souhaite donc se présenter aux élections au sein du collège « utilisateurs » du Conseil d'orientation du FDI.

À propos de l'APRIL

Pionnière du logiciel libre en France, l'Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre (APRIL) est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

Elle a pour objectif de sensibiliser les entreprises, les administrations et les particuliers sur les risques des solutions propriétaires et fermées et de les informer des bénéfices offerts par les logiciels libres et les solutions basées sur des standards ouverts. Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés. L'APRIL est composée d'environ 300 membres, personnes physiques et morales impliquées dans le développement de l'informatique libre et fortement implantées dans le tissu social. L'APRIL est le partenaire privilégié pour la promotion et la défense du logiciel libre. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.april.org>.